

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

Les missions Santé et Sécurité des Membres du CHSCT

(jusqu'au 31/12/2019)

Validation :

Attestation de formation

Lieu(x) :

Moirans

Durée :

3 jours (21h)

**Les +
de la formation**

- Une formation axée sur la pratique et le partage d'expériences
- Jeux de rôle : interaction entre stagiaires et formateurs
- Formation animée par des préventeurs sécurités agréés IPRP
- Une formation qui tient compte de la jurisprudence et de la réactualisation de la réglementation

Public :

Membre du CHSCT

Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Méthode(s) : études de cas pratiques, travail de groupe, exercices d'évaluation de risque à partir de vidéo, de photos et éventuellement dans les ateliers de l'entreprise
- Moyen(s) : support théorique complet fourni sur clés USB

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Modalités de suivi : Attestation des acquis
- Modalités d'évaluation : Exercices pratiques et QCM

Intervenants :

- Tous nos intervenants sont issus du secteur industriel
- Intervenants agréés IPRP : Intervenants en Prévention des Risques Professionnels reconnu INRS
- Recrutement et évaluation annuelle des intervenants selon notre processus qualité ISO 9001

OBJECTIFS

- Exercer les missions hygiène, santé et sécurité selon les règles de fonctionnement prévues par la loi
- Analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Analyser les accidents du travail et les incidents et formuler des actions d'amélioration
- Communiquer avec les acteurs externes, la direction, les autres salariés pour promouvoir la prévention

Un parcours de formation construit sur des **misés en situation et des études de cas pratiques**.

PROGRAMME**Exercer les missions hygiène, santé et conditions de travail selon les règles de fonctionnement prévues par la loi**

- Vision d'ensemble des rôles et missions générales du CHSCT en matière d'hygiène, santé et sécurité
- Les moyens, les droits et les obligations des membres en matière d'hygiène, santé et sécurité
- Les relations avec les acteurs internes et externes de la prévention: service santé au travail, CARSAT, Inspection du travail, DREAL....
- Cas particuliers: Commission santé sécurité, DUP, regroupement, instance de coordination....
- L'étendue des missions du CHSCT en hygiène, santé et sécurité au travail

- Le respect des obligations d'hygiène, de santé et de sécurité
- Le suivi des accidents et les maladies professionnelles
- L'organisation des visites périodiques du CHSCT
- La gestion des situations exceptionnelles
- Le suivi de la politique de prévention de l'employeur

Analyser les conditions de travail et les risques professionnels

- L'évaluation des risques professionnels et le document unique, facteurs de risques spécifiques (pénibilité)
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle) dont les risques psychosociaux

Analyser les conditions de travail et les risques professionnels et formuler des actions d'amélioration

- L'enquête du CHSCT, apprentissage de la méthode de l'arbre des causes: recueil des faits, construction de l'arbre
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Communiquer avec les acteurs externes, la direction, les autres salariés pour promouvoir la prévention

- Les informations en hygiène, santé sécurité obligatoires de la direction vers le CHSCT
- Les consultations obligatoires en santé sécurité du CHSCT (dont le bilan et le programme annuels de l'employeur)
- Le CHSCT, moteur de la prévention : la promotion du rôle de l'instance, la promotion de la prévention
- La communication hygiène santé sécurité envers les salariés : légitimer le dialogue social sur les conditions de travail
- La veille réglementaire et technologique : se tenir informé (les sites Internet pertinents)

ORGANISATION

Les missions Santé et Sécurité des Membres du CHSCT

(jusqu'au 31/12/2019)

Interentreprises